

## District de la Corrèze

### Siège social :

35 Rue Léon Branchet - 19100 BRIVE

### Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.

### Site :

<http://foot19.fff.fr>

### E-mail :

[district@foot19.fff.fr](mailto:district@foot19.fff.fr)

### Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

Samedi :

9 H 00 . 12 H 00

## Agenda :

### Commission Statut de l'Arbitrage :

Jeudi 24 Septembre 2020 à 17 H 30



## Sommaire

Infos.....p 1 à 4

Procès-verbauxõ õ õ õ ..... p 5 à 9

Partenaires institutionnelsõ ..... p 10

Partenaires privésõ .. p 11 . 12 - 13 - 14  
. 15 . 16 . 17 et 18

# Assemblée Générale



**Samedi 12 Septembre 2020  
à 8 H 30  
Salle de l'Auzelou à Tulle**



**Port du masque obligatoire.**

**Présence indispensable de tous les clubs.**



# Assemblée Générale



## PROTCOLE È SANITAIRE

### ASSEMBLEE GENERALE 2020 DISTRICT DE LA CORREZE È 12/09/2020 Salle de l'Auzelou à Tulle

Le présent protocole précise les modalités pratiques de fonctionnement du District de Football de la Corrèze à Brive dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux personnes présentes à l'Assemblée Générale du District.

Ce protocole fait l'objet d'un affichage dans le hall d'entrée du District de Football de la Corrèze à Brive et d'une communication sur les réseaux officiels.

#### **Le port du masque :**

Le port d'un masque est obligatoire pour toute personne pénétrant dans l'enceinte de la salle de l'Auzelou.

#### **Consignes :**

Vigilance apportée à la fluidité de la circulation des personnes : zones d'entrée et de sortie, flux à l'intérieur de l'enceinte.

Pas de stationnement figé de groupe de personnes et maintien de la distance réglementaire autour de chaque personne.

Distinguer les zones d'accès, émargements, représentants des clubs, candidats et invités, presse.

Pas de rassemblement inutile.

Déplacements aussi courts et réduits que possible.

Conversation privée tenue dans le respect de la distanciation.

Les portes des blocs sanitaires doivent être laissées ouvertes au maximum (éviter les poignées de porte).

Mise à disposition de gel hydro alcoolique.

Mise à disposition de lingette.

Pour les clubs, deux représentants pourront assister à l'Assemblée Générale.



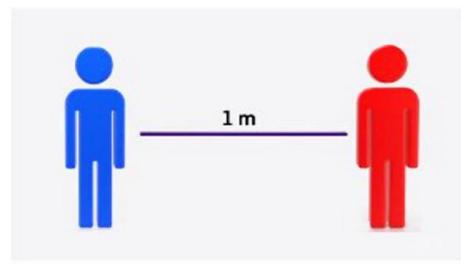
Les clubs devront faire connaître les identités et coordonnées de leurs représentants avant Jeudi 10 Septembre 2020 pour être inscrit sur la feuille officielle de déménagement.

Les personnes cooptées du District doivent également se faire connaître et transmettre leurs coordonnées avant Jeudi 10 Septembre 2020 pour être inscrit sur la feuille officielle de déménagement.

Pour chaque vote un représentant de la Commission en charge de l'organisation des élections du District se déplacera dans la salle pour récupérer les votes des représentants des clubs afin de limiter les déplacements.

Une urne différente sera utilisée pour chaque vote.

### **Le maintien de la distanciation physique**



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans l'établissement doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces.

### **L'application des gestes barrière**

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.





### **Le lavage des mains :**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée à la salle de l'Auzelou.
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Après l'Assemblée Générale avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

*Pour le District de Football de la Corrèze  
Jean-François BONNET*





## COMMISSION TECHNIQUE

### Réunion du 31 Août 2020

**Présents** : LENOIR Gérard - COELHO Olivier - BRANDY Yorick - BARON Jérôme - AUBRY Laurent - BRAMAT Antonin - BROSSARD Stéphane - BUISSON Laurent - CAQUINEAU Philippe - DA SILVA Alexandre - LAROCHE Jérôme - SIMONET Sylvain - TRONCHE Adeline.

**Excusés** : ESTEVES Gil - ALVES Mathias - ARTEIL Florent - BRUN Mathieu - CLAUZEL Sandrine - LECURAS Ludovic - MACHADO Philippe - RANTIAN Jacky - SIMON Serge - VAILLANT Fabrice - PEREIRA Ludovic

**Absent** : AMARU Maxime.

\*\*\*\*\*

#### **1/ BILAN DE LA SAISON 2019/2020 : G. LENOIR**

Saison particulière compte tenu de la crise sanitaire qui a interrompu les compétitions en Mars 2020 et de la fin de mandature qui arrive également dans ce contexte particulier.

Cette Commission Technique est l'occasion de faire le point à la fois sur la fin de 4 années de mandat, mais aussi sur la reprise des activités qui reste perturbée.

#### **2/ ACTIONS DE LA RENTREE : Y. BRANDY**

- Un travail a été effectué par Oliver COELHO et Yorick BRANDY afin de proposer aux clubs des modalités de reprise, cependant, il est encore impossible de fournir au club de réelles procédures compte tenu de la situation actuelle.

La LFNA met à disposition des clubs des « Fiches d'accompagnement COVID 19 » disponibles sur le site de la Ligue, qui ont été relayées par le District via la boîte mail des clubs. Ces fiches donnent des idées et des pistes pour les clubs. Il est important de noter que les seuls décisionnaires restent les mairies et les préfetures (organisation de manifestations, utilisations des locaux etc.).

- Journées de rentrée le 3/10/2020 : une réunion à la Ligue va avoir lieu pour les modalités d'organisation de ces journées, mais ne proposera aucune manifestation avant cette date-là (plus d'informations seront données après cette réunion avec la Ligue).

Une journée de pré-rentrée est proposée par la FFF le 26/09/2020, celle-ci se déroulera à Varetz, car club participant à l'opération « Club lieu de vie ». Ce sera une journée porte ouverte pour le club avec une intervention de la Fédération dans le cadre de cette pré-rentrée.

- Les Labels sont repoussés d'un an. Les candidats peuvent garder le même dossier ou en proposer un nouveau.



- Pratique Féminine : la réforme des catégories est repoussée d'un an.
- Foot à l'École : l'opération est relancée. Définir quels vont être les intervenants et les modalités.

### **3/ FORMATION : O. COELHO**

Le contexte impacte également les formations, notamment par le choix d'un lieu respectant les consignes sanitaires.

- Olivier aimerait proposer par secteur : 1 CFF1, 1 CFF2, et 1 CFF3 avant Janvier. Mais dans quel lieu et sous quel format (4 jours consécutifs ? formule week-end ? etc.). Après discussion : Utilisation des vacances scolaires d'Octobre : CFF1 sur deux week-ends et CFF2 sur 4 jours. Possibilité de fractionnement pour ceux qui ne veulent valider que certains modules.
- Recyclage BE : dérogation d'un an pour ceux qui devaient le faire l'année dernière et tolérance d'un an pour ceux devant le faire cette année.
- Comment assurer la formation continue des CFF ? Après discussion, il a été retenu une intervention dans les réunions Techniques des clubs avec apport d'une thématique.

### **4/ PLAN DE PERFORMANCE : O. COELHO**

Tout ce qui était prévu est gelé pour le moment. Se pose la question de comment continuer les Detections ?

- Signaler les joueurs par les éducateurs ayant des équipes à charge.
- Aller observer de matchs U15 et U13.
- Signalement lors des plateaux U11.

Proposition par Oliver COELHO de mettre en place un rassemblement U12 : présentation du cursus, commencer à identifier les joueurs. Pistes retenues :

- 2 stages : un en Avril et un en Juin.
- Contenu : Travail technique, jeu et matchs.
- 120 joueurs divisés sur 2 sites différents.
- Minimum de 2 joueurs / club.
- Observation lors du premier Tour de la Coupe U13 Pitch, avec liste des U12 donnée en amont aux observateurs.
- Choix par l'éducateur ou le RTJ mais sur quels critères ?
- Observation sur la Finale U11 pour N+1.

Positionnements des membres de la Commission sur le Perfectionnement :

- U12 . U13 : Yorick BRANDY ; Antonin BRAMAT ; Laurent AUBRY ; Stéphane BROSSARD ; Philippe CAQUINEAU ; Jérôme LAROCHE.
- U14 : Sylvain SIMONET.
- Filles : Jérôme BARON.



### **5/ LABELS SENIORS : O. COELHO**

Il reste des clubs à visiter.

Certains clubs ont des dossiers complets, d'autres ont encore des manques.

### **6/ OBJECTIFS POUR LES DEUX SAISONS A VENIR : O. COELHO**

- Maintenir ce qui est fait au niveau du perfectionnement.
- Maintenir, poursuivre la formation, toucher de plus en plus de « petits » clubs.
- Agir sur les RTJ des clubs : groupes de travail.
- Découvrir, inciter les éducateurs à aller au BEF, BMF.

### **7/ DIVERS ET TOUR DE TABLE : G. LENOIR**

Renouvellement des cooptations.

Gérard LENOIR clôture la Commission par des remerciements et un point sur ces 4 années passées à la Présidence de la Commission Technique puis un tour de table.

Il invite ensuite les membres de la Commission à se retrouver autour d'un pot.

*La Secrétaire de Séance*  
A. TRONCHE

*Le Président de la Commission Technique*  
G. LENOIR





## COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

### Réunion du 4 Septembre 2020

**Présents** : Présidents : Mme CHAMINANT Fanny . Mr FARGES Claude.  
Mme BRAGA Nadine . Mrs BOUDET Alexandre . BROC Jean-Claude . CHARTIER Gérard .  
LEYGE Marc.

**Excusé** : Mr TREMOUILLE Serge.

\*\*\*\*\*

#### **1/ TIRAGE DE LA COUPE DE LA CORREZE È Tour 1 :**

Rencontres à disputer les 19 et 20 Septembre 2020 sur le terrain du premier nommé.  
La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

#### **2/ TIRAGE DE LA COUPE MAURICE LEBLANC È Tour 1 :**

Rencontres à disputer les 19 et 20 Septembre 2020 sur le terrain du premier nommé.  
La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

#### **3/ MAIL DE LUS SORNAC du 31/08/2020 :**

Demande du club d'intégrer le championnat Départemental 4.  
Bien que tardive, la Commission accepte la demande et intègre LUS Sornac dans la  
Poule C. Le nouveau calendrier est envoyé aux équipes de la poule.

#### **4/ MUTES SUPPLEMENTAIRES :**

Selon la liste des clubs bénéficiant d'un ou deux mutés supplémentaires pour la saison  
2020/2021 d'après l'Article 45 du Statut de l'Arbitrage (cf. PV Commission Statut de l'Arbitrage  
du 2 Juin 2020), les clubs concernés doivent indiquer le choix de l'équipe pouvant en bénéficier.

En l'absence de réponse, la répartition se fait sur l'équipe au plus haut niveau  
hiérarchique.

- US LANTEUIL . 1 muté supplémentaire (équipe D1)
- ES USSAC . 1 muté supplémentaire (équipe D1)
- AC VARETZ . 1 muté supplémentaire (équipe D1)
- ENT DES BARRAGES DE LA XAINTRIE . 1 muté supplémentaire (équipe D1)
- ENTENTE SR3V . 1 muté supplémentaire (équipe D1)
- AS JUGEALS/NOAILLES . 1 muté supplémentaire (équipe D2)
- FC OBJAT . 1 muté supplémentaire (équipe D2)
- ENT TROCHE/VIGEOIS . 2 mutés supplémentaires (équipe D2)
- AS ST VIANCE . 1 muté supplémentaire (équipe D3)



### **5/ RAPPELS DEMANDES DE MODIFICATIONS FOOTCLUBS :**

Les demandes de modification d'horaire, de date ou de terrain doivent se faire uniquement par Footclubs (minimum 7 jours avant le match) selon la procédure officielle.

La Commission refuse les reports de matchs sur un autre week-end pour cause de repas, communion, baptême etc.

Pour les demandes de reports de matchs suite à un décès, la Commission accepte uniquement lorsqu'il s'agit d'une personne licenciée au club.

### **6/ DECLARATION D'ENTENTE 2020/2021 :**

La Commission valide les déclarations d'ententes Séniors pour la Saison 2020/2021.

#### **CA EYGURANDE/MERLINES et RC ST EXUPERY**

- Eygurande/St Exupéry (1) en D3
- St Exupéry/Eygurande (2) en D4.

#### **O. LARCHE/LA FEUILLADE et US LA RIVIERE DE MANSAC**

- Larche/Mansac (2) en D3
- Larche/Mansac (3) en D4.

#### **ES NONARDS et AS ALTILLAC**

- Nonards/Altillac (3) en D3
- Altillac/Nonards (4) en D4.

*Les Présidents de la Commission  
F. CHAMINANT . C. FARGES*





# PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





## PARTENAIRES PRIVES



**la montagne**



**SAT CONCEPT**  
L'ère du Numérique

Audévisuel - Télécom - Réseau - Vidéo Surveillance - Fibre Optique



**SDEL**  
LIMOUSIN



**citéos**

17 Rue Denis Papin . B.P 135  
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex  
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



**A Baie fenêtre**  
L'artisan de votre confort

**A BAIE C. FENETRES**  
PVC- ALU - BOIS  
6 Rue Marcelin ROCHE  
19100 BRIVE  
Tél:05.55.17.68.57  
Fax:05.55.17.69.78



le  
**5**  
Bar de nuit



## PARTENAIRES PRIVES



Garage **POUJET**







## PARTENAIRES PRIVES

**Intermarché**  
SUPER

**operlis**  
CREDIT

  
**AEL**  
 Bureautique  
 PARTENAIRE  
**RICOH**  
 ★★★ EXPERT  
 PHOTOCOPIEUR  
 MOBILIER bureau  
 Papeterie aux entreprises  
 05.55.24.04.12  
 BRIVE  
 21 MARQUISE BRIVE

**crit**

Travaillons ensemble

RÉSEAU  
**Krill**  
100 % gourmand

**AUTOCONTROL**  
L'INSPECTION TECHNIQUE

**S**  
**L**  
CIERIE  
EYGE

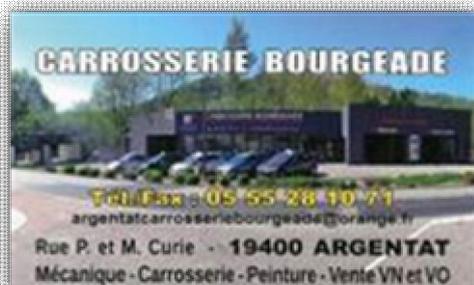
VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode  
 19270 USSAC  
 06.50.53.70.42  
 m-v-construction@orange.fr



## PARTENAIRES PRIVES





## PARTENAIRES PRIVES



YVES JONCOUX  
 CARROSSERIE POIDS LOURDS  
 SERRURERIE GENERALE  
 portails/ clôture/pose de porte sectionnelle  
 LE BOURG 15380 ANGLARDS DE SALERS  
 TEL : 06/70/51/32/13 - Mail : [yves.joncoux@wanadoo.fr](mailto:yves.joncoux@wanadoo.fr)  
 Siret : 34178670500010 - code APE : 2920Z  
 N° TVA Intracommunautaire : FR93341786705





## PARTENAIRES PRIVES



**ÉCO SOLAIRE**

**ÉCO SOLAIRE**

**Panneaux solaires photovoltaïques**  
**Maintenance photovoltaïque**

Boulevard Pasteur - 15200 Mauriac  
Tél. 04 71 40 42 34 - 06 45 73 80 94  
E-mail : sarleco.solaire@orange.fr

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - ENDITS  
Raf & rénovation

**SARL KESKIN**

**Siège Social - 19200 USSÉL**  
**Tel. 05 55 72 28 30**  
Fax 05 55 72 15 91  
email : keskin19@orange.fr  
[www.keskin-varl.com](http://www.keskin-varl.com)  
Présent sur dpt 19-63-15-23



**MAAD Architectes**  
Rond point du Colombier  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
05.55.88.36.15



## PARTENAIRES PRIVÉS

